

8 Société et Culture

Habitat/Occupation illégale des logements d'Angondjé

Le "reclassement" plutôt que le "déguerpissement" ?

Anifa Jordanah TSOUMBA
Libreville/Gabon

Suite à la sommation de libérer sous huitaine les logements occupés illégalement, les habitants des cités baptisées "Émergence" et "Égalité des chances" ont, lors d'un point-presse tenu, jeudi, sollicité la mansuétude du gouvernement.



Photo : A.J.T

Logements sociaux d'Angondjé. Les responsables du collectif des squatters, Pauline Nyingone et Rédrick Djoumbou Choitha. Photo de droite : Les squatteurs devant la cité dite de "l'Émergence" illégalement occupée.



Photo : A.J.T

LES collectifs des occupants des logements sociaux d'Angondjé (cités baptisées par eux "Émergence" et "Égalité des chances") ont tenu, jeudi dernier, sur le lieu dit "cité de l'Égalité des chances", un point-presse. Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour : recourir à l'arbitrage du chef de l'État par rapport à la sommation sous huitaine faite par le vice-Premier ministre en charge de l'Habitat, Bruno Ben Moubamba, solliciter la révision de la mesure de déguerpissement et faire des proposi-

tions d'entente avec le gouvernement. En effet, s'étant volontairement installés sur le site du projet Alhambra à Angondjé courant juin 2016, ces occupants illégaux ont, à moults reprises, été invités à libérer ces maisons appartenant à d'autres Gabonais ayant régulièrement fait des demandes express. Des appels qui, jusque-là, n'ont eu aucun écho, ou du moins jusqu'à l'annonce faite le 7 novembre dernier par le vice-Premier ministre, ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat social et du Loge-

ment leur demandant de libérer les lieux dans un délai de huit jours. Une décision qui, selon les squatteurs, viendrait à l'encontre d'une première décision du Premier ministre qui parlerait, lui, de régularisation. « Le Conseil des ministres du 13 octobre fait état d'une décision de régularisation et, un mois plus tard, le 7 novembre, le vice-Premier ministre, dans ses différentes sorties médiatiques, parle de déguerpissement. Nous ne trouvons pas de similitudes entre ces deux termes. C'est pourquoi, nous souhaitons

plus d'éclairage, afin que l'on puisse se retrouver », a indiqué le représentant du collectif, Rédrick Djoumbou Choitha, précisant, par ailleurs, que « l'objectif de notre point de presse est d'attirer l'attention du chef de l'État et solliciter son arbitrage. Parce qu'on voit bien qu'un imbroglio politique s'est glissé. Le Premier ministre ne peut pas dire une chose et son vice-Premier ministre autre chose. » Par ailleurs, tout en reconnaissant une occupation illégale des lieux, les membres du Collectif ont demandé

l'indulgence et le pardon du président de la République quant à la faute qu'ils ont commise. « Nous sommes comme des enfants qui ont commis une faute. Nous sommes les enfants du père de la Nation, nous ne sommes pas des délinquants. Nous avons eu tort de venir occuper illégalement ces maisons qui étaient abandonnées. Pour cela, nous demandons pardon au président de la République. Nous le lui avons déjà dit en son temps. Là, nous le réitérons. Nous sommes des personnes responsables. Nous sommes là,

plus de 870 familles pour les trois cités. Que l'État reprenne la main pour légaliser tout cela, plutôt que de parler de déguerpissement », a ajouté Djoumbou Choitha. Dans le troisième point, ils soumettent au gouvernement des propositions d'entente. Au nombre desquelles : la mise en place d'une commission mixte pour vider le conflit, le reclassement sur les sites au lieu de déguerpissement et la création d'un Fonds national pour l'habitat social. « S'il faut payer, nous pouvons le faire. Dites-nous les montants et nous allons nous conformer », ont-ils promis en chœur. Notons que le site du projet Alhambra a été initié par le gouvernement pour la construction de 1500 logements. A l'arrêt des travaux, 1092 maisons étaient déjà construites. A ce jour, plus de 400 familles occupent de façon illégale ces habitations.

En prélude à la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le diabète, ce lundi 14 novembre

Information et dépistage gratuit aujourd'hui

F.B.E.M
Libreville/Gabon

EN santé plus qu'ailleurs, prévenir vaut mieux que guérir. C'est ainsi que face à "l'explosion" du diabète au Gabon, et des dépenses de l'État liées à sa prise en charge, le ministère de la Santé organise, ce samedi, à Libreville et ses environs, une "Journée d'information et de dépistage gratuit" du diabète et de l'hypertension artérielle, en partenariat avec la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs). Les sites retenus sont le stade de Nzeng-Ayong, les centres de santé de la Peyrie, de Lalala et d'Okala, ainsi que le parking de Super Ckdo de la Sni-Owendo. Un événement qui vient "par anticipation" à la Jour-



Photo : F.B.E.M

Une équipe de la Cnamgs échangeant avec des personnes diabétiques.

née mondiale du diabète qui sera célébrée, le lundi 14 novembre, ont fait savoir les organisateurs. Le but étant de sensibiliser le maximum de personnes à cette maladie "insidieuse, dégénératrice et chronique", comme l'a qualifiée le Dr Eric Baye, directeur général du Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul) vendredi. Car, si le diabète peut se prévenir, il ne montre ce-

pendant pas de symptômes dans ses débuts. Il ne se guérit pas, mais se traite toute la vie. Enfin, les complications liées à cette maladie sont proportionnelles à sa durée dans l'organisme. D'où l'importance de la consultation, a poursuivi le spécialiste. Quant aux complications liées à cette maladie, elles impactent presque tous les organes, dont la vue.



Photo : F.B.E.M

Phase d'une consultation, au service endocrinodiabétologie du Chul.

Le diabète, apprend-on, est la première cause de cécité dans le monde. D'où, d'ailleurs, la célébration de la Journée mondiale de cette année sous le thème "Les yeux du diabète". Les autres complications sont des problèmes de reins, des maladies cardiovasculaires et, parfois, des amputations dues à des gangrènes. C'est donc une maladie longue et coûteuse pour

qui en souffre. Heureusement pour les assurés Cnamgs, cette cherté du traitement est fortement allégée. En effet, « les malades de diabète assurés à la

Cnamgs bénéficient de l'assurance de longue durée (ALD) qui leur permet d'être pris en charge à 90 % pour toute la chaîne de soins. Du laboratoire à la radiologie, en passant par l'hospitalisation et les médicaments », s'est réjoui le directeur général du Chul. Il se faisait ainsi l'écho des nombreux patients rencontrés, hier, dans les salles de consultation et d'hospitalisation du service d'endocrinologie de son hôpital. Lesquels n'ont eu de remercier la Cnamgs pour son apport dans leur prise en charge, et dire combien cet apport est important pour eux.

Enseignement supérieur/5e édition de l'Aumônerie catholique des universités et grandes écoles

La nouvelle année académique entre les mains de Dieu

R.H.A
Libreville/Gabon

Cette rencontre réunira, ce week-end, à l'Enset, les étudiants des différents établissements du pays.

DANS le cadre du lancement de ses activités, l'Aumônerie catholique des universités et grandes écoles (Acuge) du Gabon, - espace d'encadrement et d'épanouissement dans le domaine intellectuel,

moral et spirituel -, organise les journées inter-universitaires du 12 au 13 novembre 2016 à l'École normale supérieure d'enseignement technique (Enset) sous le thème « Quelle pertinence de dire Dieu dans l'espace universitaire, administratif et entrepreneurial ? ». Plusieurs activités sont prévues pour agrémenter ces moments de partage. Cette journée de samedi sera marquée par deux conférences autour de la thématique retenue. Elles seront animées

par Charles Edgar Mombo et Jean-Pierre Alloumba Mba, tous enseignants du supérieur. Également au programme : des jeux de société, des animations et des expositions. Demain sera consacré à une messe d'ouverture des activités pastorales avec la quasi-paroisse Saint Albert le Grand qui aura lieu en la cathédrale Sainte Marie à 15h. Notons que ces journées qui verront la présence de plusieurs étudiants des diffé-

rents établissements supérieurs du Gabon, visent à placer la nouvelle année académique entre les mains de Dieu. Depuis cinq, ces journées inter-universitaires mobilisent et interpellent les enseignants et tous les acteurs du monde universitaire à fournir des efforts, afin que les universités et écoles soient de véritables lieux de communion fraternelle, d'entraide dans les œuvres de l'esprit et d'engagement pour le bien-être de tous.

